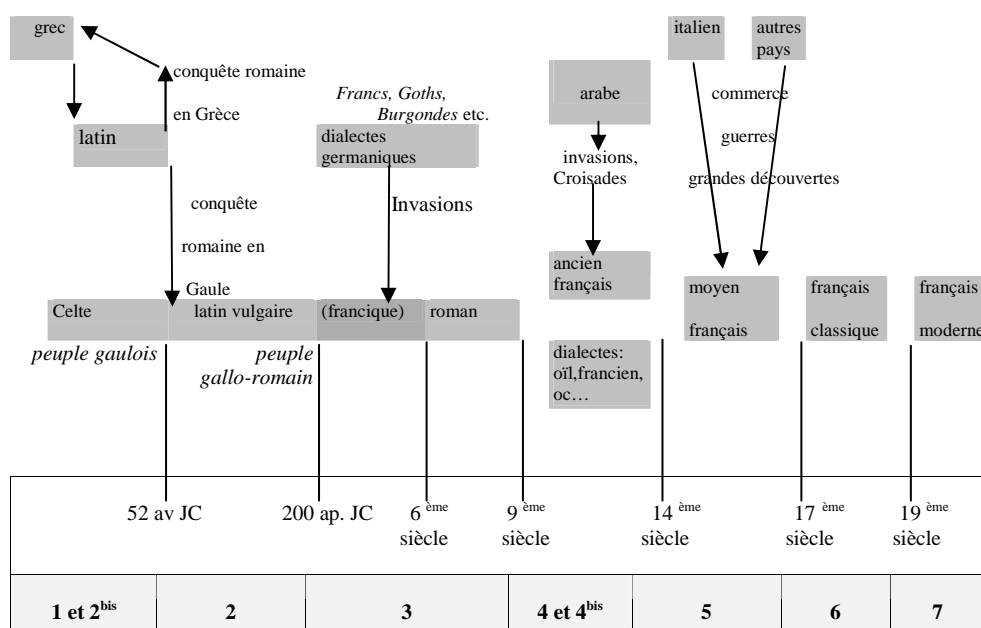


PETITE HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Janyne CAPDEVILLE
 Université de Pau et des Pays de l'Adour, France



Les numéros renvoient aux paragraphes ci-dessous

1. Le gaulois

Le gaulois, langue celte, constitue le fond indigène du français, il appartient aux langues *indo-européennes* tout comme le grec, le latin et le germanique.

Dès 2000 avant Jésus-Christ, les Celtes venus d'Allemagne envahissent la Gaule et s'y installent en plusieurs étapes, affrontant les peuples déjà établis tels que les Ibères (en Aquitaine) et les Ligures (près de la Méditerranée) dont les langues sont en toute logique qualifiées par les linguistes de *préindo-européennes* :

- du ligure vient le nom *avalanche*
- de l'ibère est issu le substantif *calanque*

Les Français doivent au gaulois un nombre de mots assez limité qui sont parvenus jusqu'à eux par l'intermédiaire du latin populaire ou des dialectes; il s'agit d'un vocabulaire rural essentiellement: *blé, caillou, sapin, trou, chemin, lande...*

2. Le latin

La Gaule, conquise par Jules César vers 52 avant Jésus Christ, devient une province romaine.

C'est du latin que dérive pour l'essentiel le français, langue romane au même titre que l'italien, l'espagnol, le portugais ou le roumain.

Mais le latin parlé sous la conquête romaine n'est pas toujours pur; en effet, les Gaulois apprennent le latin au contact des soldats et des marchands romains qui, eux-mêmes, parlent un latin populaire. En outre, comme tous les débutants en langue étrangère, les Gaulois entendent mal et prononcent mal cette nouvelle langue qui leur est imposée par la présence des envahisseurs.

2^{bis}. Le grec

Les Romains ayant auparavant conquis la Grèce, une part de leur vocabulaire est empruntée à la langue grecque.

Le nom *migraine* est issu du latin médical *hemicrania* (3^{ème} siècle), emprunté au grec *hêmikrania* (douleur dans la moitié du crâne).

Le nom *église* vient du latin *ecclesia* emprunté au grec *ekklesia* (assemblée).

Le latin *hypocrita*, qui a donné *hypocrite* en français, est issu d'un mot grec signifiant acteur.

3. Le francique et le roman

Des peuples germaniques appelés « Barbares » (Francs, Burgondes, Goths, Huns...) pénètrent le monde romain à partir de 200 après J.-C. Les Francs, qui imposent les grandes invasions (430-450), sont les germanophones les plus nombreux à s'installer en Gaule où ils introduisent le **francique**. Leur nombre étant somme toute limité, ils finissent par se retrouver noyés dans la masse gallo-romaine, si bien que ce sont eux qui se mettent à parler la langue du pays conquis : le **roman**.

C'est dans l'ordre des mots que l'influence germanique a été surtout sensible: le français lui doit le phénomène d'inversion (dans la phrase interrogative, après un adverbe placé en tête de phrase...).

Du francique viennent aussi un certain nombre de substantifs dont la plupart sont relatifs à la guerre, aux institutions, aux valeurs :

- *guerre* (issu de *gwerra*)
- *orgueil* (issu de *urgoli*)
- *riche* (issu de *rîki*)
- *garçon* (issu de *gwrakjo*)

4. Les dialectes et l'ancien français

Au début du 9^{ème} siècle, l'unité du royaume de France n'est pas encore faite et chaque province s'exprime dans sa langue, autrement dit, dans son dialecte. Il en existe une vingtaine, que l'on peut regrouper en :

- dialectes non romans des régions conquises (breton, basque, germanique...)
- dialectes romans d'oc (où *oui* se dit *oc*) : sud de la Loire (provençal, languedocien, gascon...)
- dialectes romans d'oïl (où *oui* se dit *oïl*) : nord de la Loire (normand, picard, lorrain, francien...)

- *bagarre, bizarre* sont issus du basque
- *kermesse* vient du flamand
- *cadeau, jaloux, rossignol, amour, boutique, salade* sont issus du provençal (dialecte riche car langue des troubadours)
- *cabaret, usine* viennent du picard
- le nom *brioche* et le verbe *pleurnicher* viennent du normand

Le **francien** est parlé du 9^{ème} au 13^{ème} siècles dans une petite province située autour de Paris : l'Île de France.

Des raisons politiques vont entraîner l'unification linguistique du pays et les rois de France vont réaliser peu à peu l'unité du royaume autour du « domaine royal » d'Île de France. Le francien va ainsi devenir langue nationale et donc accéder au rang de français, tandis que les autres dialectes descendront au rang de patois.

Issu du gaulois, du latin et du francique, le francien, appelé par les historiens de la langue *ancien français* ou *vieux français*, est à l'origine une langue assez pauvre (rares mots abstraits, syntaxe peu variée), il va progressivement s'enrichir avec l'avènement de la littérature : chansons de gestes (épopées en vers) ; romans ; pièces de théâtre tels les mystères et les jeux.

Lors du concile de Tours, en 813, l'usage du français comme langue officielle est recommandé à la place du latin.

Le premier texte écrit en ancien français date de 842 (*Les serments de Strasbourg*).

Néanmoins, pendant plusieurs siècles, latin puis dialectes coexisteront avec le français.

4^{bis}. L'arabe (langue chamito-sémitique)

Si, en 732, Charles Martel parvient à arrêter à Poitiers les Sarrasins qui ont envahi le sud de la France, la présence arabe a néanmoins eu le temps de laisser des traces dans la langue.

Plus tard, du 10^{ème} au 13^{ème} siècles, vont se dérouler les Croisades, expéditions militaires organisées pour la délivrance de la Terre Sainte, notamment du tombeau du Christ à Jérusalem. Les Croisés qui reviendront rapporteront avec eux d'autres mots arabes.

Ainsi,

- *al Kohol* devenu *alcool*

- *qahwa* devenu *café*

- *narandj* devenu *orange*

- *sifr* devenu *chiffre*

sont quelques-uns des mots issus de l'arabe qui sont venus enrichir la langue française.

5. Le moyen français

Le moyen français est l'étape intermédiaire entre l'ancien français (français du Moyen Age) et le français tel que nous arrivons à le comprendre sans difficultés.

Plusieurs faits importants vont marquer l'Histoire et la langue du 15^{ème} siècle à la fin du 16^{ème} siècle :

- l'accroissement progressif de l'autorité royale, qui va de pair avec l'unification du royaume et la volonté d'unification linguistique
- l'invention de l'imprimerie par l'Allemand Gutenberg (1434-1455)
- les grandes découvertes géographiques (1492, Christophe Colomb découvre l'Amérique)
- le développement des moyens de circulation et des échanges commerciaux
- les guerres d'Italie menées de 1494 à 1559, successivement par Charles VIII, Louis XII, François 1^{er}
- l'enthousiasme pour l'Antiquité (redécouverte des textes grecs et latins) après la chute de Constantinople.

Dès lors, on assiste à un extraordinaire enrichissement du vocabulaire et de la syntaxe :

- renouvellement de la syntaxe par imitation de la syntaxe latine
- emprunts savants de mots grecs et latins (surtout abstraits et scientifiques) : *thèse, mythe, politique, métamorphose, hygiène, symptôme* sont des mots d'origine grecque ; *ausculter*, du latin *auscultare*, *abdomen* du latin éponyme, sont attestés vers 1530

- emprunts à l'italien, langue de l'art, des fêtes, de la guerre et du commerce: *dessin* vient de *disegno*, *fresque* de *fresco* et *académie* d'*accademia* ; *carnaval* est issu de *carne levare*, *all'erte*, *soldato*, *banca* ont donné respectivement *alerte*, *soldat*, *banque*

- emprunts à la langue des Aztèques : *tomatl*, *cacautl*, *ayacotl* sont devenus *tomate*, *cacao*, *haricot*

- emprunts à l'espagnol : *camarada* s'est transformé en *camarade* et *mosquito* en *moustique*

- emprunts à l'allemand : *brettil* a donné *bretelle* et *nüdel* a donné *nouille*

- emprunts au néerlandais : *bolwerk* est devenu *boulevard*

Ce foisonnement aboutit à la langue de la Renaissance et, par l'Ordonnance de Villers-Cotterêts (1539), François 1^{er} impose l'usage du français dans les cours de justice et dans toute l'administration du Royaume.

Au milieu du 16^{ème} siècle, français est considéré comme la langue que l'on doit utiliser dans tous les domaines de la vie quotidienne.

6. Le français classique

L'œuvre essentielle du 17^{ème} siècle consiste en l'épuration de cette langue jugée trop touffue. On va bannir du « beau langage » tout ce qui est dialectal, technique, populaire.

La distinction entre la langue de la Cour et la langue de la Ville apparaît avec netteté et aboutit à l'opposition : français noble, littéraire / français populaire, vulgaire.

Il est décidé de donner des règles officielles à la langue, c'est l'Académie Française, fondée en 1634, qui s'en chargera.

Le 18^{ème} siècle prolongera cet idéal classique en respectant, dans l'ensemble, les règles édictées.

Le français est désormais la langue aristocratique qui dépasse les limites du pays : dans les cours européennes (à Varsovie, Vienne, Saint Pétersbourg, Berlin...) l'on se pique de parler français.

7. Le français moderne

Après la Révolution (1789) et avec l'avènement d'une nouvelle classe sociale, la bourgeoisie, à nouveau la langue se libère et la notion de règle s'assouplit.

Ainsi trouve-t-on chez les écrivains naturalistes et réalistes du 19^{ème} siècle un langage que certains puristes qualifièrent de « bas ». Même l'argot, langue des gueux et des malfaiteurs, apparaît dans les romans d'Honoré de Balzac, Eugène Sue, Victor Hugo...

Les progrès scientifiques, le développement des échanges, les conflits politiques contribuent à la création de mots nouveaux dérivés du grec, du latin ou de langues vivantes :

- au grec la langue française doit *anesthésie, kleptomane, périscope*
- au latin elle a emprunté *stagner, recrudescence, recteur*
- l'espagnol lui a donné *mirador*
- *scénario* est emprunté à l'italien qui signifiait originellement *décor*
- *putsch* est un substantif allemand
- *pagaille* et *pinède* appartiennent au provençal

Progressivement, de nouvelles influences étrangères prédominent, celle de l'anglais surtout.

Dès le 19^{ème} siècle, les Français manifestent un engouement pour l'anglais qui se traduit par l'introduction de mots nouveaux, notamment dans le domaine de la mode (*dandy, snob, tweed...*) et des sciences (*électrode, électrolyse...*).

Plus tard, en particulier avec le débarquement allié sur les côtes françaises (1944), des mots américains entrèrent dans la langue : *jean, chewing-gum, gangster...*

Conclusion

Au terme de ce rapide survol historique qui nous laisse aux portes du monde contemporain dont les bouleversements n'ont pas fini de marquer la langue française (de l'altérer et de l'enrichir), il apparaît clairement qu'une langue n'est pas seulement un outil de communication, c'est un être vivant en constante évolution à l'image des peuples qui la façonnent, c'est aussi une mémoire.

BIBLIOGRAPHIE

- Brunot, F., *Histoire de la langue française*, Paris, Éditions A. Colin, 1966-67 (réédition).
- Cellard, J., *Histoire de mots*, Paris, Collection La découverte / Le Monde, 1985.
- Dictionnaire de l'ancien Français*, éditions Larousse.
- Dictionnaire du Moyen français*, éditions Larousse.
- Dictionnaire étymologique de la langue française*, Bloch et Wartburg.
- Hagège, Cl., *Le français et les siècles*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1987.
- Hagège, Cl., *Le français, histoire d'un combat*, Paris, Éditions Michel Hagège, 1996.
- Manessy-Guitton, J., *L'indo-européen*, in « Le Langage », Paris, Éditions Martinet, 1968, p. 1240-1287.
- Marchello-Nizia, Ch., *Le français en diachronie : 12 siècles d'évolution*, collection l'Essentiel Français, Ophrys, 1999.
- Tournier, J., *Les mots anglais du français*, Éditions Belin, 1998.
- Walter, H., Walter, G., *Dictionnaire des mots d'origine étrangère*, Collection Références, Larousse, 1991.
- Wolf, E., *Les mots latins du français*, Collection Le Français Retrouvé, Belin, 1993.

ABSTRACT

The article makes a brief excursion into the evolution of French, with particular emphasis upon the contribution of the successive strata that led to the formation of that language – the Gaelic substratum, popular Latin, the Germanic (Frankish) superstratum. The author also discusses the division into periods of the history of the French language – from old French to the modern period.

Key words: old/middle/classical/modern French, popular Latin, the French dialects